

# PROGRAMME



Actions Concertées pour l'Amélioration de la Santé de la Reproduction et la Promotion des Droits des Femmes et des Filles dans la région de Ségou



Royaume des Pays-Bas

## Keneya ni maya hakew sabatili

**Direction de l'Agence de Gestion du Programme**

*Quartier Angoulême-Ségou; Côté Sud Camp Militaire Sékou Amadou Tall*

*Près du Lycée ERIKA ; Fix : 21 32 33 34/44 90 35 05/44 90 35 06*

*Email : [pkm.segou@asdapmali.org](mailto:pkm.segou@asdapmali.org)*



Mars 2015

<b>Titre</b>	<b>Programme « Actions Concertées pour l'Amélioration de la Santé de la Reproduction et la Promotion des Droits des Femmes et des Filles dans la région de Ségou » (PACASRPDFF)</b>
<b>Contexte et justification</b>	<p>Le Mali, se trouve actuellement dans un contexte fondamentalement marqué par le processus de réforme de l'Etat, vers une décentralisation plus poussée, avec comme option de régionalisation qui donne une plus grande responsabilité aux collectivités territoriales décentralisées dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions de développement.</p> <p>Les compétences ainsi dévolues aux collectivités constituent une opportunité pour les acteurs locaux de base ayant émergé de veiller à l'inscription des thématiques en matière de santé de la reproduction, des droits reproductifs et sexuels, la lutte contre les pratiques néfastes (excision, mariage précoce) et autres violences basées sur le genre, dans les programmes de développement économique et social et à la mobilisation des ressources conséquentes en faveur des thématiques citées.</p> <p>Tirant les enseignements des interventions des dernières années et l'engagement de l'Ambassade des Pays Bas à soutenir les politiques de développement de l'Etat Malien, le cadre des orientations stratégiques 2014-2018 de la Coopération Néerlandaise au Mali, a dans ses priorités la thématique de la Santé et des Droits Reproductifs et Sexuels au Mali. Ce cadre vise l'amélioration de la santé reproductive des Maliens : hommes, femmes, garçons et filles, avec une autonomie de décision accrue.</p> <p>Tenant compte de ses orientations stratégiques ci-dessus mentionnées et les constats qui précèdent , que l'Ambassade des Pays-Bas au Mali a lancé un appel à proposition pour le recrutement d'organisations pour servir de « chapeaux » à des programmes régionaux en santé de la reproduction et des droits reproductifs et sexuels y compris la promotion des droits des femmes et des filles et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes telles que l'excision et le mariage précoce) et autres violences basées sur le genre.</p> <p>Conformément à sa mission, sa vision, ses principes et valeurs, l'Association de Soutien au Développement des Activités de Population (ASDAP), une Organisation Non Gouvernementale (ONG) nationale malienne créée en 1993, forte de sa longue et riche expérience sur la thématique de la Santé et des Droits Reproductifs et Sexuels, et en accord avec les Termes de Référence (TDR) pour le recrutement d'une organisation " Chapeau "a fait le choix de jouer ce rôle dans la région de Ségou qui s'est matérialisé par la signature d'un contrat de contribution financière le 30 Octobre 2014</p> <p>Le programme tient compte des politiques et orientations nationales et régionales en matière de développement sanitaire et social, notamment en Santé de la reproduction, droits reproductifs et sexuels, la lutte contre les pratiques néfastes (mariages précoces, Excision), les violences basées sur le genre.</p> <p>Au regard de l'analyse de situation dans la région de Ségou, les principaux défis à relever s'articulent essentiellement autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La pratique de l'excision qui reste encore répandue dans la région ;</li> <li>- La fréquence élevée des mariages précoces ;</li> <li>- L'importance des besoins non satisfaits en PF avec comme conséquence une prévalence contraceptive qui stagne depuis quelques années ;</li> <li>- Les violences physiques sur les femmes paradoxalement considérées comme normales par une frange importante des femmes ;</li> <li>- Les conflits intergénérationnels qui impactent négativement sur la prise de décision des jeunes relative à leur santé reproductive et sexuelle ;</li> <li>- L'insuffisance dans la coordination des interventions visant à améliorer la santé reproductive et sexuelle des hommes, des femmes, des filles et des garçons ;</li> <li>- La méconnaissance par les hommes, les femmes, les jeunes (filles et garçons) des textes régissant la santé de la reproduction.</li> </ul>

	<p>Eu égard à la sensibilité de certains sujets, à l'envergure de la couverture recherchée (couverture géographique plus complète de la région) et à la nécessité d'adresser la thématique d'une manière intégrée, une démarche multi-acteurs sera mise en avant pour assurer l'atteinte des résultats visés.</p> <p>L'existence d'une société civile (ONG, associations de femmes et associations religieuses) de plus en plus engagée pour la promotion des droits des femmes, l'existence de nombreuses initiatives et expériences d'acteurs locaux constituent un atout à capitaliser.</p>
<b>Zones d'intervention</b>	Région de Ségou (7 Cercles et 118 Communes)
<b>Durée</b>	5ans (2014 - 2018)
<b>Vision</b>	<p>L'émergence d'acteurs locaux capables d'offrir des services et soins de santé reproductive et sexuelle à l'ensemble des populations de la région de Ségou, en mettant l'accent sur l'équité et le respect des droits humains notamment, les droits reproductifs et sexuels des femmes et des filles et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes (excision et mariage précoce) et autres violences basées sur le genre.</p> <p>La potentialisation des initiatives locales et régionales favorables à l'abandon de toute forme de violence à l'égard des femmes, des jeunes (filles et garçons) et à la promotion de la planification familiale.</p>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Objectif général</b> Soutenir les initiatives des acteurs locaux de la région de Ségou visant à améliorer la santé de la reproduction et les droits reproductifs et sexuels des communautés (hommes et femmes, filles et garçons) et à promouvoir le respect des droits des femmes et des filles.</p> <p><b>Objectifs spécifiques</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Participer à l'augmentation de l'utilisation des services de santé de la reproduction et l'accès des populations (hommes et femmes, filles et garçons) dans la région de Ségou, aux produits contraceptifs de qualité, et d'autres services et produits ;</li> <li>2. Contribuer à l'appropriation des jeunes (en couple ou non) de leur santé de la reproduction avec une prise de décisions plus accrue ;</li> <li>3. Contribuer à la réduction des pratiques traditionnelles néfastes (l'excision et le mariage précoce et autres violences faites aux femmes et aux filles) dans la région de Ségou ;</li> <li>4. Renforcer les capacités des acteurs locaux à la base afin de les amener à développer des stratégies durables d'abandon des pratiques néfastes et de promotion des droits des femmes et des filles dans la région de Ségou ;</li> <li>5. Assurer une mise en œuvre cohérente et transparente du programme.</li> </ol>
<b>Résultats attendus</b>	<p><b>Résultat 1.1</b> La demande des services de planning familial y compris les méthodes contraceptives modernes de longue durée s'est accrue dans la région de Ségou;</p> <p><b>Résultats 1.2</b> Les hommes et femmes, filles et garçons de la région de Ségou ont accès à des produits contraceptifs de qualité – le taux d'utilisation de la contraception a augmenté dans la région de Ségou ;</p> <p><b>Résultat 2.1</b> Les communautés (hommes et femmes, filles et garçons) ont renforcé leurs connaissances sur la thématique de la santé de la reproduction et droits reproductifs et sexuels y compris la lutte contre les violences basées sur le genre et la promotion des droits des femmes et des filles ;</p> <p><b>Résultat 3.1</b> Les communautés de la région de Ségou sont mieux informées sur les pratiques traditionnelles néfastes (excision, mariage précoce) et s'engagent à les réduire ;</p> <p><b>Résultats 3.2</b> Un dialogue social inclusif et fécond inter et intra- communautaire est instauré jusqu'à la base et à différents niveaux dans la région de Ségou autour des problématiques de la santé de la reproduction, des pratiques traditionnelles néfastes à la santé (excision et mariage précoce);</p>

	<p><b>Résultats 3.3</b> Le taux de l'excision et du mariage précoce ont diminué dans la région de Ségou;</p> <p><b>Résultat 4.1</b> Des mécanismes de communication plus appropriés sur la thématique de la santé de la reproduction et droits reproductifs et sexuels y compris la lutte contre les violences basées sur le genre et la promotion des droits des femmes et des filles sont mis place dans la région de Ségou;</p> <p><b>Résultat 4.2</b> Des organisations de base de femmes et de jeunes ont acquis les capacités pour mener à bien des actions à échelle dans la thématique de la santé de la reproduction et des droits reproductifs et sexuels;</p> <p><b>Résultats 4.3</b> Des activités multiples et diverses d'acteurs locaux de la région de Ségou sont financées dans la thématique de la santé de la reproduction et des droits reproductifs et sexuels;</p> <p><b>Résultat 5.1</b> Un mécanisme fonctionnel de coordination et de Suivi / Evaluation est mis en place;</p> <p><b>Résultat 5.2</b> Des concertations et synergies sont tenues à différents niveaux par les acteurs locaux pour développer les stratégies les plus appropriées de travailler efficacement avec les communautés;</p> <p><b>Résultat 5.3</b> La gestion du programme est assurée de façon efficiente et efficace.</p>
<p><b>Structures et partenaires de mise en œuvre</b></p>	<p>Avec l'approche multi-acteurs, tous les acteurs ci-dessous énumérés, chacun dans son rôle aura l'opportunité de postuler et de jouer le rôle de structure de mise en œuvre du programme. Il s'agit des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acteurs administratifs et juridiques : le gouverneur, les préfets et sous- préfets, les agents des services de la justice, les officiers de police judiciaire (OPJ)... ;</li> <li>- acteurs politiques : les collectivités territoriales (élus locaux) ;</li> <li>- leaders communautaires : chefs coutumiers, chefs de villages et leaders religieux ;</li> <li>- acteurs des organisations de la société civile : ONG, associations de femmes et de jeunes, fédérations locales des associations de santé communautaire, cliniques juridiques, APE ;</li> <li>- acteurs techniques publics et privés: les directions régionales (de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, de l'Education, du Développement Social, de la Culture, de la Jeunesse et de Santé) et leurs démembrements, les CSCOM, le secteur privé;</li> <li>- acteurs de la communication : les radios communautaires et privées, les communicateurs traditionnels, les associations artistiques et culturelles, l'URTEL, l'ORTM régionale...</li> </ul>
<p><b>Principaux axes stratégiques</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Communication pour le Changement Social et de Comportement</li> <li>2. Plaidoyer/ Lobbying</li> <li>3. Renforcement des capacités et développement institutionnel des acteurs locaux de base</li> <li>4. Renforcement du leadership féminin et des jeunes</li> <li>5. Implication, participation des hommes pour leur engagement constructif</li> <li>6. Financement des initiatives innovantes des acteurs locaux de base</li> <li>7. Suivi/Evaluation participatif</li> <li>8. Réalisation d'études, de recherches, d'enquêtes</li> <li>9. Mise en place de mécanismes de coordination du programme et de concertations entre les acteurs</li> </ol>
<p><b>Approches d'intervention</b></p>	<p>- <b>Approche droits humains et genre</b> : Les approches du programme seront fondées sur le respect des droits humains, notamment des femmes et des filles. Elles seront basées essentiellement sur les principes et valeurs d'égalité, d'équité, d'éthique, de participation, de non discrimination et de non stigmatisation.</p> <p>La prise en compte du genre est essentielle pour l'atteinte des objectifs et résultats. Des espaces garantissant une plus grande expression du potentiel et une plus grande participation des femmes, des jeunes (notamment les filles) pour promouvoir et protéger leur santé de la reproduction, leurs droits reproductifs et sexuels, lutter contre les pratiques néfastes et les Violences Basées sur le Genre (VBG) seront créés.</p>

	<p>Une autre dimension de la question à intégrer est l'accroissement des compétences et du leadership des femmes, comme levier important pour renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles d'opérer des choix informés, y compris la négociation des relations sexuelles " sûres", pour se protéger du VIH.</p> <p>- <b>Approche multi acteurs basé sur le « faire faire »</b> : les résultats visés passent par des changements de comportements face à des pratiques traditionnelles très ancrées et entretenues par des populations assez conservatrices. Au regard de la sensibilité de certains sujets, l'existence de compétences et d'initiatives novatrices de plusieurs acteurs locaux, la mise en œuvre du programme s'appuiera sur l'approche basée sur le « faire-faire ».</p> <p>- <b>Programme sensible aux défis environnementaux</b> : De graves menaces sont entrain d'hypothéquer dangereusement la biodiversité. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, les acteurs seront invités à promouvoir des attitudes et comportements afin de contribuer à prévenir d'éventuels impacts environnementaux des actions.</p>
<p><b>Les principales actions</b></p>	<p>Les principales actions qui seront entreprises dans le cadre de ce Programme se rapportent à :</p> <p>- <b>Communication et Plaidoyer/lobbying</b> : Un véritable dialogue communautaire intra et inter générationnel sera facilité sur les thématiques, santé de la reproduction, les droits reproductifs et sexuels, les pratiques traditionnelles néfastes (excision, mariages précoces), y compris les violences basées sur le genre avec les leaders communautaires (religieux, femmes, hommes, jeunes, communicateurs traditionnels, les radios communautaires et de proximité,...).</p> <p>- <b>Développement et participation des jeunes dans la promotion de leurs droits SR</b> : Pour une meilleure appropriation par les jeunes filles et garçons (en couple ou non) de leurs droits reproductifs et sexuels, des stratégies novatrices comme le renforcement et/ou la création d'espaces de communication inter-jeunes (vestibule de jeunes, centre pour la promotion des jeunes, ...) et intergénérationnels seront initiées pour l'accroissement de leur pouvoir décisionnel.</p> <p><b>Amélioration de l'utilisation des services de santé de la reproduction et accroissement de la demande en PF par</b> (i) l'implication des acteurs locaux de base dans le contrôle citoyen de la qualité des services de SR/PF (accueil et respect du droit des clients) pour la satisfaction des besoins des usagers en matière de PF ;(ii) l'engagement constructif des hommes ;(iii) l'offre d'une gamme variée de contraceptifs notamment des méthodes de longue durée ciblant des zones d'accès difficiles conduite à travers des cliniques mobiles ;</p> <p><b>Renforcement des mécanismes au niveau ménages et communautaires pour la Réduction de la Mortalité Maternelle et Néo Natale</b> : Les actions envisagées pour inverser la tendance de la mortalité maternelle fortement imputable au premier retard porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La sensibilisation en direction des leaders communautaires pour la participation de la communauté dans la prise en charge des frais de transport ;</li> <li>- L'implication des accoucheuses traditionnelles dans l'élaboration et le suivi des plans d'accouchement ;</li> <li>- Le soutien aux initiatives de transferts monétaires conditionnels (régularité des CPN, respect du plan d'accouchement) ;...</li> </ul> <p><b>Renforcement des capacités et Développement institutionnel des acteurs locaux</b> : Cette stratégie consiste à élaborer et appuyer la mise en œuvre d'un plan de renforcement et de développement institutionnel des acteurs locaux de base. Les principaux domaines concernés sont le leadership des femmes et des jeunes, la structuration et la gouvernance des mouvements associatifs, la formation en planification, la mise en œuvre et le suivi/Evaluation de projets, la Communication et le Plaidoyer/Lobbying, la mobilisation des ressources, ....., sur la thématique de la santé de la reproduction et des droits reproductifs et sexuels, la lutte contre les pratiques néfastes et les violences basées sur le genre;</p> <p><b>Appui aux initiatives des acteurs locaux de base</b> : Les acteurs locaux de base sont sollicités pour des propositions créatives et innovantes visant à valoriser le leadership et la participation des femmes et des jeunes à travers des changements favorables sur la thématique de la santé de la reproduction et</p>

	<p>des droits reproductifs et sexuels, la lutte contre les pratiques néfastes (excision et mariage précoce) et les Violences Basés sur le Genre.</p> <p><b>Suivi/Evaluation participatif</b> : Un cadre de concertations multi acteurs sera mis en place pour plus de participation, de synergie d'actions, de capitalisation et de partages des bonnes pratiques à travers la technique du changement le plus significatif (CPS).</p>
<b>Mécanisme de mise en œuvre du projet</b>	<p>Un cadre institutionnel d'exécution est mis en place avec des responsabilités et des prérogatives à différents niveaux. Ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ASDAP joue le rôle d'organisation chapeau et est la seule interlocutrice de l'Ambassade des Pays Bas. Il assure la coordination générale du programme conformément aux clauses de ladite convention avec l'Ambassade des Pays bas.</li> <li>- Une Agence de Gestion du Programme (AGP) basée dans la commune urbaine de Ségou, chef lieu de la Région de Ségou dédiée à la gestion du programme ;</li> <li>- Trois unités de Coordination du Programme (UCP) basées à Bla (San et Tominian), Ségou (Baraoueli et Markala) et Niono (Macina);</li> <li>- Coordination du programme à travers : un Comité Régional de Suivi du Programme (CRSP) et un Comité Local de Suivi du Programme (CLSP) par cercle ;</li> <li>- Cadres multi acteurs de concertation, de partage et de capitalisation des expériences</li> </ul>
<b>Suivi-évaluation</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>(1) Monitoring des activités au niveau de l'AGP et des UCP ;</li> <li>(2) Suivi mensuel du programme au niveau des UCP</li> <li>(3) Suivi trimestriel assuré par l'équipe de l'AGP ;</li> <li>(4) Revue annuelle du Comité Régional de Suivi du Programme (CRSP) ;</li> <li>(5) Revue trimestrielle du Comité Local de Suivi du Programme (CLSP) ;</li> <li>(6) Appuis techniques à temps partiel, au besoin et/ou à la demande de l'AGP par une équipe d'appui technique (EAT) de la direction de l'ASDAP;</li> <li>(7) Audits internes du programme ;</li> <li>(8) Audits externes annuels du programme ;</li> <li>(9) Evaluation de base (ex ante) dès le démarrage du projet ;</li> <li>(10) Revue à mi-parcours;</li> <li>(11) Evaluation finale.</li> </ol>
<b>Coût en FCFA</b>	Le budget total s'élève à <b>3.200.000.000 FCFA.</b>

**Annexes :**

**2- Rôles et responsabilités des acteurs de sélection des projets:**

Acteurs concernés	Rôles et responsabilités
<p><b>Direction de l'Agence Gestion du Programme (AGP)</b></p> <p><b>Comité Régional de Suivi du Programme (CRSP)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer et valider les Termes de Référence pour les différentes catégories d'acteurs avec les critères de sélection</li> <li>• Lancer officiellement les sollicitations de manifestation d'intérêt et d'appels à propositions</li> </ul>
<p><b>CRSP</b></p> <p><b>Direction AGP</b></p> <p><b>Comité Local de Suivi du Programme (CLSP),</b></p> <p><b>Unités de Coordination du Programme (UCP)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder à une large diffusion auprès des acteurs des avis de sollicitation de manifestation d'intérêt et d'appels à propositions (réunions d'information par appel et par district avec l'ensemble des acteurs, diffusion radio et presse écrite, affichage au niveau des mairies, Bureau des cercles, Conseil Régional, Conseil de Cercle, CR-ONG)</li> </ul>
<p><b>Structures de mise en œuvre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soumettre des propositions d'offres techniques et financières en fonction des Termes de Référence au niveau des Unités de Coordination et de Direction de l'AGP</li> </ul>
<p><b>CLSP</b></p> <p><b>UCP</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recevoir et transmettre les propositions d'offres techniques et financières soumises à leur niveau à la Direction de l'AGP, avec un bordereau d'envoi</li> </ul>
<p><b>Direction AGP</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recevoir des propositions d'offres techniques et financières et centraliser toutes les propositions au niveau de la Direction de l'AGP</li> <li>• Informer régulièrement le CRSP sur l'état d'avancement du processus</li> <li>• Constituer un panel d'experts indépendants pour la sélection des dossiers</li> <li>• Elaborer et valider les TDR du Panel</li> <li>• Transmettre officiellement les propositions d'offres techniques et financières au panel</li> </ul>
<p><b>Panel indépendant de sélection des projets</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder au dépouillement des dossiers</li> <li>• Consigner dans un PV et transmettre les résultats du classement des dossiers au CRSP</li> </ul>
<p><b>CRSP</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner les promoteurs</li> </ul>
<p><b>Direction AGP, UCP</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser les résultats et les notifier aux promoteurs des dossiers sélectionnés (Correspondance écrite, diffusion radio et presse écrite, affichage au niveau des mairies, Bureau des cercles, Conseil Régional, Conseil de Cercle, CR-ONG)</li> </ul>
<p><b>Direction AGP</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer des contrats type entre AGP et les acteurs retenus</li> </ul>
<p><b>CRSP, Direction AGP, CLSP, UCP</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une cérémonie officielle de signature des contrats (grands projets au niveau région et autres projets au niveau Cercle)</li> </ul>
<p><b>Direction AGP</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Archiver toute la documentation sur le processus de sélection des dossiers par appel</li> <li>• Publier sur le site web du programme les propositions retenues</li> </ul>